



Diversité en Europe

■ *In varietate Concordia* (CE Bruxelles, 2000)



numéro 10 – diversité des Suds

une infolettre éditée par l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (iriv)- www.iriv.net

*« These strangers in a foreign World
Protection asked of me-
Befriend them, lest yourself in Heaven
Be found a refugee »*

*« Ces Etrangères, en Monde inconnu
Asile m'ont demandé
Accueille-les, car Toi-même au Ciel
Pourrait être une Réfugiée »*

Emily Dickinson (Quatrains II-2, 1864-65, Amherst, Massachusetts, Etats-Unis)
traduction en français de **Claire Malroux** (NRF, Poésie/Gallimard, Paris, 2000)

Directrice de la publication : dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv*, co-fondatrice du club de l'*iriv* à la Cité des Métiers (Paris)

© iriv, Paris, 03/ 2023

Diversité des Suds

L'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (Iriv) publie depuis septembre 2016 une Infolettre dédiée à la migration – « Regards Croisés sur la Migration ». Les premiers numéros (septembre 2016 - mars 2018) étaient consacrés à une comparaison entre Paris et Berlin avec des témoignages dans les deux capitales européennes.

Depuis novembre 2018, notre Infolettre s'intitule « Diversité en Europe ». Son objectif est d'aborder la question de la diversité – qui s'exprime dans la devise choisie depuis 2000 par l'Union européenne *In varietate Concordia* qui anticipait le plus grand élargissement de l'Union européenne passée de 15 à 25 membres en 2004.

Le premier numéro (novembre 2018) est dédié à l'école avec Rotterdam (Pays-Bas) dont les habitants ayant des origines étrangères représentent plus de 70% de la population totale, un défi et une opportunité pour tester de nouvelles approches. Paris compte également dans ses écoles, et dans ses salles de classe, des élèves aux profils très divers.

Le deuxième numéro (mars 2019) aborde la diversité religieuse et culturelle, et la communauté juive. Si les racines judéo-chrétiennes de l'Union européenne sont évidentes, la construction européenne est un projet séculier avec une identité culturelle ouverte à toutes les religions. Ce numéro propose une comparaison entre Paris et Thessalonique, des villes partageant une histoire tragique pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Le troisième numéro (novembre 2019) évoque la question du dialogue interreligieux avec des articles sur la Suisse et la France. Dans des pays laïcs, la liberté religieuse est le droit de ne pas croire et de n'appartenir à aucune religion. Une approche républicaine a permis une paix civile depuis un siècle à l'exception des deux guerres mondiales

Le quatrième numéro (mars 2020) est dédié à l'éducation et au dialogue interconfessionnel dans des pays multiculturels. Un premier article analyse .

l'inclusion et la diversité aux États-Unis. Un deuxième article rappelle l'exemple de Sarajevo, modèle d'existence pacifique entre communautés religieuses.

Le cinquième numéro (novembre 2020) aborde la diversité en Méditerranée - .

sa partie orientale, carrefour entre l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie. Les stratégies y sont contradictoires et le rôle de l'Union européenne changeant.

Le sixième numéro évoque la diversité artistique et l'éducation interculturelle. Le premier article présente le Mexique et la grande richesse de son artisanat. Le deuxième article aborde le dialogue interculturel et l'éducation interculturelle.

Le septième numéro illustre la diversité francophone. La diversité est au cœur de la Francophonie (premier article) qui a de multiples facettes, notamment littéraires (deuxième article).

Le huitième numéro est consacré à l'Ukraine en guerre. Il suggère une réflexion sur la diversité des apprentissages, la compétence et l'analyse d'expériences désagréables et conflictuelles qui permet de faire avancer les choses.

Le neuvième numéro aborde la diversité diplomatique- la guerre est un aveu d'échec. Quel est le rôle de la Francophonie et du Renseignement pour passer de la guerre à un cessez le feu, à défaut d'une véritable paix ?

Le dixième numéro est dédié à la diversité des Suds. Le premier article est consacré à la coopération entre pays du Sud. Le deuxième article évoque la neutralité affichée par certains pays du Sud Global face à l'Ukraine et le caractère universel du combat pour la démocratie

iriv, Paris, 03 / 2023

La grande diversité de la coopération en cybersécurité des pays du Sud pour faire face aux cybermenaces-

Espace de conflictualité, le cyberspace est un enjeu géopolitique majeur. Les pays du Sud, notamment en Afrique, l'ont compris. Parfois, à leurs dépens, surtout depuis la pandémie de la COVID 19 avec une utilisation massive du numérique et une exposition plus grande aux menaces. Selon un rapport de Kaspersky, la cybercriminalité a coûté à l'Afrique en 2021, 4,12 milliards de dollars ; soit une baisse de son produit intérieur brut (PIB) de plus de 10 %. Plus d'une organisation sur 2 en Afrique déclare avoir subi au moins une cyberattaque en 2022 (1). Les bandes armées criminelles qui sèment la terreur en Afrique ont recours au numérique, pour recruter et former des partisans et comme tribune de propagande destinée à vanter les pertes infligées aux forces de sécurité et de défense. Le continent africain fait aussi face à une désinformation massive, orchestrée par les trolls de la Chine, de la Russie, et de plusieurs pays ou acteurs occidentaux. (2).

Face aux cybermenaces, les pays d'Afrique et du monde arabe ont diversifié et renforcé leurs échanges avec d'autres pays du Sud en matière de cybersécurité. Cette « coopération Sud-Sud peut être définie comme un échange de connaissances et de ressources dans les domaines politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux ou techniques entre les gouvernements, les organisations et les individus des nations en développement. Elle peut être mise en œuvre à un niveau bilatéral, régional, sous-régional ou inter-régional et peut concerner deux ou plusieurs pays en développement » (3). La Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (Nairobi, décembre 2009), a parlé d'un « partenariat entre égaux fondé sur la solidarité ».

La coopération Sud-Sud est diverse et variée. Elle consiste d'abord à harmoniser les législations ou réglementation. Ainsi, l'Union africaine a adopté, le 27 juin 2014, une Convention spécifique, dite « de Malabo » et qui porte sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel. En 2020, l'un des volets de la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030) porte en particulier sur « la cybersécurité, la protection de la vie privée et des données personnelles ». Les Etats arabes ont adopté, au Caire, le 21 décembre 2010, la convention pour la lutte contre la cybercriminalité.

Après une Directive sur la lutte contre la cybercriminalité en août 2011 et un Acte additionnel sur la protection des données à caractère personnel, 16 février 2010, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté, en 2020, une Stratégie régionale de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité. En 2016, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a approuvé des lois-types portant sur la protection des données à caractère personnel, les transactions électroniques et la lutte contre la cybercriminalité

Cette coopération Sud-Sud permet de renforcer les cyber-capacités, d'échanger des informations, de partager des bonnes pratiques, de répondre de manière commune et coordonnée aux cyber-incidents en fonction de la confiance entre les Etats. Avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), a été créé en décembre 2012 au sultanat d'Oman, un Centre régional arabe pour la cybersécurité, basé à Mascate pour unifier la coopération en matière de cybersécurité dans la région arabe. Ce centre facilite l'échange d'informations, d'idées, de solutions et de pratiques susceptibles d'améliorer la cybersécurité et de limiter la criminalité informatique. Plusieurs pays africains travaillent ensemble dans le cadre d'AfricaCERT - ils forment et entraînent des équipes pour répondre aux incidents de sécurité informatique. Les actions de formation prennent la forme d'exercices de cybersécurité comme la 5^e édition du HackerLab du Bénin, élargie à plusieurs pays de la CEDEAO. (Nigéria, Mauritanie, Ghana, Sierra-Léone, Gambie, Togo, Sénégal, Libéria, Cap-Vert, Niger et Bénin), en octobre 2022. (4) Plusieurs forums et conférences sur la cybersécurité ont été organisés comme le Forum SIT Africa, chaque année au Maroc ; elle s'adresse aux Directeurs des Systèmes d'information et des responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) des pays d'Afrique Francophone ayant des projets en Cybersécurité. Sur un plan bilatéral, certains pays ou institutions compétentes ont développé une coopération plus étroite comme l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information du Bénin (ANSSI BENIN) et son homologue du Burkina Faso, ANSSI Burkina Faso, qui ont signé à Cotonou, le 11 novembre 2020 un protocole d'accord de coopération. (5)

L'échange de connaissances spécialisées entre pays du Sud permet de concevoir et mettre en œuvre des politiques et mécanismes connexes. L'Alliance Smart Africa, créée en 2013, regroupe 36 pays africains qui se sont engagés à construire une infrastructure numérique durable et résiliente pour l'Afrique, à développer des politiques agiles et un environnement harmonisé pour attirer des investissements dans le secteur du numérique et à créer en Afrique un marché unique du numérique (6). Les opérateurs de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) coopèrent pour répondre aux défis de la cybercriminalité avec par exemple la digitalisation des services bancaires. (7) Des solutions techniques et/ou technologiques sont proposées à des opérateurs sous-régionaux pour minimiser les cyber-risques.

La multitude et la diversité de la coopération en matière de cybersécurité permettent d'améliorer la sécurité et la cyber-résilience des pays. L'Afrique devra mettre en place des centres de stockage de données. Fin 2020, plus de 1% des données générées en Afrique ont été stockées sur le continent. Une centaine de structures existent, dont la moitié est hébergée en Afrique du Sud. Les autres pays de la région ont besoin de 700 data centers pour répondre à la demande, selon l'Association africaine des data centers (ADCA) (8). La souveraineté numérique africaine est à ce prix

© **Emmanuel V. Adjovi, docteur en droit, spécialiste du cyberdroit et de cyberstratégie**

- (1) 56% en 2022 contre 64% en 2021 - CESIA, Baromètre de la cybersécurité en Afrique, édition 2022 - https://lecesia.com/wp-content/uploads/2023/02/BAROMETRE-DE-LA-CYBERSECURITE-EN-AFRIQUE-2023_compressed.pdf
- (2) En février 2023, un collectif de journalistes d'investigation "Forbidden Stories" a révélé qu'une entreprise israélienne (Team Jorge), spécialisée dans la manipulation électorale, notamment par les réseaux sociaux, a influencé des dizaines d'élections dans le monde, particulièrement en Afrique
- (3) Confédération syndicale internationale (ITUC, CSI, IGB), « Note d'information : Qu'est-ce que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ? », <https://www.ituc-csi.org/note-d-information-qu-est-ce-que.html?lang=fr>

- (4) Elle a consisté précisément à mettre en compétition des équipes de hackers éthiques qui travaillent dans des conditions de riposte à une cyberattaque de manière à prendre la mesure de leurs capacités de défense. Mieux, l'exercice visait à former des équipes pouvant se transformer en armée pour défendre le cyberspace de leurs pays respectifs, tout en intégrant les règles de la synergie d'actions.
- (5) Ce partenariat consiste principalement en des partages d'informations et des échanges de ressources humaines. Il peut s'étendre également à des opérations conjointes de réponses aux cyberattaques.
- (6) Le principe de base est le partage des expériences développées dans ledit domaine. A cet effet, il est désigné un pays leader chargé de développer et produire un document de référence ou de schéma directeur retraçant son expérience et les bonnes pratiques dont peuvent s'inspirer les autres. Ainsi, la Côte d'Ivoire est désignée comme pays leader sur la cybersécurité. Le document de référence comporte un programme de cybersécurité autour duquel est bâti un projet Pilote avec 5 pays, au plus. Les leçons apprises de cette expérimentation permettent de prendre en compte les spécificités de ces pays et de passer à grande l'échelle. Il est également proposé des lignes directrices pour élaborer les stratégies de cybersécurité.
- (7) Il s'agit de mettre à profit et de partager des expériences en matière de gestion des risques, de réglementation, de normes et standards et en ce qui concerne la gouvernance de la Cybersécurité.-
<https://www.lebigdata.fr/besoin-1000-mw-700-data-centers-afrique> et <https://www.jeuneafrique.com/1266352/economie/souverainete-numerique-pourquoi-les-datacenters-sont-cruciaux-pour-lafrique/>»

Diversité et neutralité du Sud global (1)- soutenir l'Ukraine, un combat universel

Dans une tribune publiée en avril 2022 dans le journal français *Le Monde* (2), plus de 80 écrivains et universitaires (l'indienne Arundhati Roy, le Nigérian Wole Soyinka...) de pays appartenant au Sud Global dont la population est favorable à la Russie appellent à se « tenir aux côtés de l'Ukraine », en ajoutant « malgré les fautes de l'Occident ». Dans le premier paragraphe, les auteurs écrivent que « Vladimir Poutine mène une guerre de conquête contre l'Ukraine. Son armée bombarde et détruit les villes, tue des civils par milliers comme elle l'a fait en Tchétchénie et en Syrie. Les Ukrainiens résistent, il faut les soutenir sans calcul ni réserve. » Plus loin, ils expliquent que les opinions publiques de leurs pays soutiennent la Russie « au nom d'un anti-impérialisme qui s'est mué au fil des ans en haine passionnelle » qui les font « applaudir quiconque s'oppose à l'Occident ».

Si le Sud Global est divers, les pays occidentaux du « Nord Global » le sont aussi. Beaucoup de Nations européennes ont eu des empires coloniaux et ont été responsables de deux guerres mondiales qui ont mené au pire, notamment lors de la Seconde guerre mondiale avec un crime contre l'Humanité encore jamais commis. Une partie de l'Occident a donc contribué comme l'indiquent justement les auteurs à « la grande dévastation du monde ». Hanna Arendt l'a démontré dans son œuvre magistrale sur les origines du totalitarisme (3). Depuis les années cinquante, avec la construction européenne, les Nations européennes ont reconnu leurs responsabilités et tenté de se racheter en empêchant que le pire ne se répète. Depuis les années soixante, les anciennes puissances coloniales européennes se sont aussi désengagées ; contraintes et forcées, parfois de manière pacifique en Afrique ou en Asie (France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Portugal...). Mais comme en Amérique latine ou centrale où les indépendances étaient acquises depuis le début du XIX^{ème} siècle (avec des figures comme Simon Bolivar), les mêmes puissances coloniales européennes ou les Etats Unis ont continué d'exercer une influence intéressée, notamment auprès de régimes autoritaires, des « dictatures indéfendables ».

Les choses ont changé au XXI^{ème} siècle qui s'est ouvert par l'attaque terroriste en septembre 2001 contre New York. Le projet des terroristes islamistes était clairement d'atteindre la Démocratie en frappant sur son sol, pour la première fois de son Histoire, l'un des plus puissantes et emblématiques démocraties- les Etats Unis. La guerre n'a plus cessé.

En Europe, la France a payé un lourd tribut avec des attaques terroristes qui l'ont durement touchée depuis 2012 (4). Notre modèle républicain dérange les terroristes- premier pays laïque d'Europe où cohabitent avec les catholiques (majoritaires) la plus grande communauté musulmane et juive, et des non croyants (très nombreux). La France a été présente militairement en Afrique, avec plusieurs opérations (Serval, Barkhane ...) pour lutter contre la menace djihadiste qui peut avoir des répercussions sur notre territoire en instrumentalisant la diaspora africaine. La propagande anti-française et anti-occidentale en Afrique est aussi instrumentalisée par la Russie, par l'intermédiaire de la milice russe privée des Wagner.

Dans le cas de l'Ukraine, la situation est paradoxale et même inversée. Le Sud Global en refusant de prendre parti soutient implicitement un dictateur, Vladimir Poutine et une guerre coloniale. L'agression russe a pour but de vassaliser un Etat indépendant, l'Ukraine, et de renverser un président élu démocratiquement, Volodymyr Zelenski, qui s'est employé depuis son élection en 2019 à lutter contre la corruption de certains dirigeants politiques ou économiques (acquis à la cause russe) et à faire entrer son pays dans l'Union européenne, avec un cahier des charges exigeant en matière démocratique - Etat de droit, pluralisme des médias et des partis politiques, ...

La neutralité de certains pays du Sud Global rappelle beaucoup celle de la Suisse- une « neutralité intéressée » comme le rappelle un article du journal américain *The New York Times* qui consiste à « se mettre au service des deux parties », selon Sacha Zala, historien de la neutralité suisse à l'Université de Berne (5). Elle a été codifiée par la Convention de La Haye de 1907 qui exige des États neutres qu'ils s'abstiennent de faire la guerre et qu'ils maintiennent une distance égale entre les parties belligérantes — ils peuvent vendre des armes, par exemple, mais seulement s'ils le font pour toutes les parties au conflit. La convention oblige également les pays neutres à s'assurer que leurs territoires ne soient pas utilisés par les forces belligérantes. Les Suisses parlent de « neutralité armée », qui combine neutralité et maintien de la capacité de la protéger.

Dans le Sud Global, la « neutralité » de certains pays comme la Chine de Xi Jinping (qui martyrise les Ouïgours et menace Taiwan) ou l'Inde de Modi (qui mène une politique nationaliste qui persécute les minorités religieuses musulmanes ou chrétiennes) ou la Turquie d'Erdogan (qui poursuit de sa vindicte la communauté

kurde sur son sol et jusqu'en Syrie) font grincer des dents. Leurs visées belliqueuses sont assez évidentes, notamment en Afrique dont ils pillent les ressources. La neutralité du Brésil de Lula (qui a défait le leader illibéral Bolsonaro, soutien affiché à Vladimir Poutine) est beaucoup plus surprenante comme celle de Macky Sall, président sénégalais qui a rencontré Vladimir Poutine en juin 2022.

Léopold Sedar Senghor (« l'Africain »), co-fondateur avec Aimé Césaire (« l'Américain »), de la belle idée de Francophonie et l'un des pionniers de la négritude s'est battu dans son œuvre littéraire, artistique et politique pour « réinventer l'universel » qui ne soit plus une conception occidentale. La guerre en Ukraine le rappelle- la défense de la démocratie n'est pas seulement occidentale ; elle est un combat universel.

dr Bénédicte Halba, iriv, Paris, 03 / 2023

- (1) La notion de Sud Global a remplacé l'expression de « Tiers Monde » comme on parlait sous l'Ancien Régime de Tiers Etat et désigne „ regroupe les Etats du sud, principales victimes des effets néfastes de la mondialisation et refusant de s'aligner sur l'un ou l'autre des puissants du Nord global, cet autre nom de l'Occident.“- Marc Semo , « Le « Sud global , cet ensemble hétérogène de pays non alignés », Le Monde- 26 octobre 2022 https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/26/le-sud-global-cet-ensemble-heterogene-de-pays-non-alignes_6147333_3232.htm
- (2) 80 écrivains et universitaires « Malgré les fautes de l'Occident, il faut soutenir sans réserve les Ukrainiens », Le Monde, mardi 19 avril 2022
- (3) Hannah Arendt a montré dans la deuxième partie de son œuvre sur le totalitarisme et le système totalitaire (New York, 1951) que l'impérialisme avait fait son entrée sur la scène mondiale en Afrique. « Voici venu le temps de la race comme fondement du corps politique, de la bureaucratie comme principe de domination. Aucune considération éthique ne doit entraver la race blanche » écrit-elle in « L'impérialisme – les origines du totalitarisme » (Paris : Points Essais n°356, New York , 1951, traduit en français en 1982)
- (4) Attaques contre des militaires français dont plusieurs étaient musulmans et contre l'école juive Ozar Hatorah , Montauban et Toulouse, printemps 2012

- (5) Cité par Erika Solomon, “War in Ukraine Puts Centuries of Swiss Neutrality to the Test “, March 12, 2023 - <https://www.nytimes.com/2023/03/12/world/europe/swiss-neutrality-russia-ukraine.html>



©infolettre de l'*iriv* sur la diversité , numéro 10, mars 2023

- dédiée à l'Ukraine depuis le 24 février 2022-



accessible sur <https://www.superdiversite.net/infolettres>